**XXIIème CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RUP**

**DISCOURS DE DIDIER ROBERT**

**PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION**

**SESSION INTERNE**

***26 octobre 2017***

***5mn***

***KOUROU***

***V2***

Monsieur le Président de la Conférence, Cher Rodolphe,

Messieurs les Présidents,

Chers collègues,

Je voudrais tout d’abord exprimer mes sincères remerciements au Président et ami Rodolphe Alexandre pour son accueil très chaleureux. Il s’agit de mon deuxième déplacement ici, en Guyane et je redécouvre avec un plaisir particulier ces « terres mêlées » dont parle Elie Stephenson, ce lieu de brassage riche de femmes et d’hommes aux identités plurielles.

La Guyane a incontestablement du caractère, une âme forgée aux mouvements d’une histoire singulière, d’une géographie si particulière.

La superficie de la Guyane est 35 fois celle de La Réunion et 35 fois aussi celle du Luxembourg. Une réalité qui, je pense, ne devrait pas échapper au Président Juncker lors de son séjour. Tout embrasser et tout prendre en compte à l’échelle de tous les défis, voilà ce qui devrait être notre point de rencontre.

Monsieur le Président, cher Rodolphe,

Nous avons tous en mémoire la longue grève qui a paralysé la Guyane pendant des semaines. Et malgré ce contexte difficile, malgré la pression, tu as veillé et réussi à ce que le cap fixé à Funchal soit maintenu et respecté.

Le défi n’était pas simple. Et je tenais ici, en terre guyanaise, à te remercier sincèrement pour ton engagement déterminé et à te féliciter chaleureusement pour avoir su réunir en Guyane les plus hautes autorités européennes et celles des Etats membres à l’occasion de notre Conférence des Présidents.

Chers collègues,

Permettez-moi de tirer de ce lieu où nous nous trouvons ce matin, de cette salle Jupiter où nous a si bien accueilli le Président Jean-Yves Le Gall et ses équipes, une image positive. J’ai enfin le sentiment que les trois étages de la « fusée RUP » sont désormais bien en place.

Le premier étage de notre fusée c’est évidemment l’arrêt de la Cour de Justice de l’Union européenne de décembre 2015 sur l’article 349.

Le deuxième étage, le mémorandum conjoint que nous avons posé sur la table de la commission en mars dernier.

Le 3ème étage enfin, c’est bien sûr la Communication de la Commission rendue publique ces derniers jours.

Ces 3 documents nous donnent aujourd’hui le cadrage politique indispensable pour poursuivre notre action dans la voie d’une meilleure prise en compte de nos spécificités au sein de l’Europe, poursuivre notre action au service du développement de nos territoires et pour le bien commun de nos populations.

Cette communication était le dernier chainon manquant et attendu. Un texte particulièrement important parce qu’il préfigure de fait la stratégie de l’Union pour les cinq prochaines années, sur des sujets extrêmement importants, qui vont des questions d’accessibilité, de cohésion sociale, de développement durable ou encore de compétitivité.

Le choix qui a été fait d'une approche spécifique, d’une approche « sur mesure » pour chacune de nos régions marque évidemment un renversement complet de perspective. C’est un choix auquel j’adhère totalement. Nous sommes sortis d'une approche strictement verticale pour une démarche davantage fondée sur des partenariats plus équilibrés, sur des principes de cohérence renforcée et de responsabilités plus largement assumées.

Ces principes - approche spécifique, partenariat, cohérence, responsabilité - sont évidemment les préalables à un saut qualitatif de grande ampleur que nous appelons tous de nos vœux depuis de longues années.

Maintenant, j’attends pour ma part de la Commission qu’elle aille enfin véritablement au bout de ce travail de refondation.

Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est de faire en sorte que ces orientations adoptées dans la Communication ne restent pas des engagements de principe, mais se traduisent par des mesures et des dispositions réelles et concrètes.

Les avancées sont déjà incontestables et je dois dire ici que les termes de la communication répondent sur de nombreux sujets à nos attentes.

Mais dans le même temps, il est tout aussi évident que la situation reste gelée ou en suspens sur des questions fondamentales, celles par exemple de la politique de concurrence ou de la fiscalité qui sont pourtant des éléments clés du renforcement de la compétitivité de nos entreprises et d’attractivité de notre territoire.

Sur la question des énergies, je fais aussi le constat que les ambitions affichées pour nos territoires ne sont véritablement assorties à ce stade d’aucun moyen particulier au niveau communautaire.

De même, la question du déficit d’accessibilité ne devrait plus être un sujet d’étude comme le présente la communication mais bien une réalité de l’ultrapériphérie inscrite dans le traité et donc c’est une question qui devrait s’imposer de fait comme une priorité pour lesquelles des solutions concrètes devraient être clairement proposées.

Sur la situation sociale des RUP qui nous a conduit à demander la création d’une nouvelle dotation au titre du FSE, je regrette, là encore, que la réponse de la Commission ait été celle de poser les bases d’une nouvelle étude alors que nous avons épuisé depuis longtemps le contenu du sujet.

Face à un problème si grave, si urgent, si ancien, le déni de réalité n’est pas une option.

Sur tous ces sujets, il nous faudra encore incontestablement mieux faire entendre notre voix et obtenir de la Commission qu’elle accepte de continuer à explorer tous les champs du possible, qu’elle accepte de le faire sans tabou ni complexe, qu’elle accepte de le faire surtout avant les perspectives financières et les projets de réformes des politiques européennes qui seront proposés au début de l’année prochaine.

Au final, la vraie question qui reste posée à ce stade est bien celle de savoir ce que l’Union européenne envisage très concrètement pour ses territoires les plus éloignés du continent européen, éloignées de son marché unique, de ses réseaux d'infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication, pour ses territoires confrontés à la concurrence directe des pays-tiers.

De la capacité de l’UE à apporter une réponse précise à cette question dépendra l’ampleur et le rythme des avancées en faveur de nos régions.

Car, au-delà des orientations de la Communication, il faudra évidemment demain que l’UE se donne les moyens d’une vraie traduction au plan opérationnel pour une mise en œuvre effective de cette nouvelle stratégie.

Pour chacune des politiques européennes, nous avons dans notre mémorandum conjoint dégagé une feuille de route très précise. Cette feuille de route, vous la connaissez, ce sont les 250 propositions. 250 propositions qui, de la plus modeste à la plus ambitieuse, sont autant de réponses adaptées à nos situations particulières.

Le meilleur exemple de ce pragmatisme dont nous avons fait preuve, c’est évidemment cette notion de « zone habitable » qui constitue le fil conducteur des politiques que nous souhaitons porter pour chacun de nos territoires.

Si des barrières à la mobilité subsistent, si des distorsions de concurrence entre les productions importées des pays tiers et les nôtres se maintiennent, si l’interdiction des aides à l’exportation demeure, si les freins à l’accès des RUP aux programmes horizontaux ne sont pas totalement levés, alors beaucoup d'investissements ne se feront pas dans nos territoires et nous continuerons à en subir politiquement le coût en termes de croissance et d'emplois.

J’ai la conviction profonde que des progrès peuvent encore évidemment être enregistrés sur la base de l’article 349.

La réponse que nous formulerons demain à la Communication de la Commission nous appartient. Cette réponse appartient à chacun d’entre nous parce que le choix de l’avenir de nos territoires est d’abord de notre propre responsabilité.

Madame et Messieurs les Présidents, chers collègues,

Cette conférence de Cayenne est finalement un retour aux sources, un retour aux bases mêmes de notre ambition pour nos territoires. Les principes de Cayenne, dont les fondements ont été posés dans le Mémorandum de 1999, représente sans aucun doute le socle le plus pertinent de l’approche que nous devons continuer à faire prévaloir au niveau de l’Union européenne. J’ai la conviction que nous touchons au but au prix d’un dernier effort collectif et organisé.

Je vous remercie